

Procès verbal de l'Assemblée générale de l'association Gciné

lundi 5 décembre 2022

La Présidente, Aurélia Bachelet-Caton, ouvre la séance en remerciant chaleureusement les personnes présentes d'assister à cette seconde Assemblée Générale. Elle remercie plus particulièrement Mme Catherine Paccoret (Conseillère régionale), l'association France Bénévolat (représentée par sa Présidente Marie-Liesse Basset) et l'association AATES (représentée par son Président Marc Caton), l'ADMJC des Savoie (représenté par Susan Dees Anderson, animatrice de réseau) et le Mikado (représenté par son Vice-Président Pierre-Jean Dubosson) et la mairie déléguée de Cran Gevrier ainsi que François Bonifacj pour l'accueil dans les locaux de la Turbine.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

La Présidente rappelle l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :

- 1) Rapport moral
- 2) Bilan et prévisions d'activités
- 3) Les comptes 2021-2022 et les prévisions budgétaires 2022-2023
- 4) Élection des membres du Conseil d'Administration
- 5) Élection d'un « contrôleur des comptes » bénévole
- 6) Montant des cotisations pour l'exercice 2022-2023
- 7) Vote des résolutions

1) Rapport moral

Le rapport moral est lu par la présidente. Il est disponible sur le site de l'association. Voir l'annexe "Rapport moral".

2) Bilan et prévisions d'activités

Les deux Vice-Président.e.s, Aline Guyard-Lasne et Mathis Thomé, présentent le bilan de l'année 2022 et annoncent les projets 2023. Voir l'annexe « Bilan d'activités 2022 et prévisions 2023 ».

3) Bilan financier 2022 et prévisions budgétaires 2023

La trésorière, Valérie André, présente les comptes de l'année 2021-2022. Voir l'annexe « Bilan financier 2022 ». Les comptes ont été validés et approuvés par la contrôleuse des comptes Christine Garnier.

En 2021-2022, 101 personnes ont adhéré (93 personnes physiques et 8 personnes morales).
A ce jour (5/12/2022), 61 personnes ont adhéré (53 personnes physiques et 6 personnes morales).
La Présidente présente les prévisions budgétaires 2022. Voir l'annexe « Prévisions budgétaires 2023 ».
Des demandes de subventions ont été déposées et sont en cours d'instruction pour 2023 : subventions de la Région, du Département, de la Mairie, du FDVA.

4) Élection des membres du Conseil d'Administration

La présidente rappelle les statuts de l'association (article 13) : le conseil doit être renouvelé chaque année par tiers, les membres sortants sont désignés par tirage au sort. Cinq démissions ont été déposées cette année : Caroline Ducrest, Clotilde Sarradin (qui continue à gérer la communication en ligne de l'association), Cécilia Bommart (partie à Lyon poursuivre ses études), Marion Fievet (partie à Nîmes poursuivre ses études) et Mathis Thomé (parti à Paris poursuivre ses études). Elle remercie chaleureusement l'engagement de toutes ces personnes, si utiles au développement de l'association. Elle propose de ne pas procéder par tirage au sort puisque déjà plus d'1/3 du Conseil va être renouvelé. La proposition est votée à l'unanimité (29 présents et 8 pouvoirs).

Sont déjà élu.e.s au CA : Aline Guyard-Lasne , Aurore Fossard de Almeida , Valérie André, Géraldine Baché , Cinéma le Mikado et Aurélia Bachelet-Caton.

Restent donc 2 postes « adultes » vacants, et 4 postes « jeunes » vacants

La présidente indique avoir reçu 2 candidatures aux postes « adultes » : Johanne Durand et Christine Garnier. Elle demande si d'autres candidats souhaitent se présenter. En l'absence de réponse positive, la liste des candidat.e.s est close. Le vote a lieu à main levée. Johanne Durand et Christine Garnier sont élues à l'unanimité (29 présents et 8 pouvoirs).

En ce qui concerne les candidatures aux postes « jeunes », la présidente rappelle que l'article 13 stipule que les représentant.e.s jeunes sont renouvelables annuellement. Le vote se fait à bulletin secret, mais la présidente propose de voter à main levée la réélection de Sandra. La proposition est acceptée à l'unanimité. Sandra Raulet est ré-élue à l'unanimité (29 présents et 8 pouvoirs).

Mathis Thomé, Vice-Président témoigne de ce qu'implique le rôle de membre du Bureau. Il raconte son plaisir, ce qu'il a appris, ce qu'il a découvert, la maturité gagnée et l'importance de se (re)trouver dans une démarche politique et engagée.

La Présidente indique avoir reçu six candidatures « jeunes » : Alexis Jean-Louis, Mailys Garnier, Marius Mathelin, Eliot Durand, Théo Crochet et Robin Mary.

La Présidente demande si d'autres candidat.e.s souhaitent se présenter ; en l'absence de réponse positive, la liste des candidat.e.s est close.

2 vidéos réalisées par des candidat.e.s jeunes (Théo Crochet et Robin Mary) sont projetées. Tou.te.s les candidat.e.s présentent au public leurs motivations.

Le vote a lieu à bulletin secret, et le dépouillement lui fait suite.

Les candidat.e.s élu.e.s au CA de l'association sont donc :

Aline Guyard-Lasne

Aurélia Bachelet-Caton

Aurore Fossard de Almeida

Valérie André

Géraldine Baché

Cinéma Le Mikdao (représenté ce jour par M. Pierre-Jean Dubosson)

Johanne Durand : élue à l'unanimité

Christine Garnier : élue à l'unanimité

Sandra Raulet ré-élue à l'unanimité

Alexis Jean-Louis, élu avec 25 voix

Mailys Garnier, élue avec 29 voix

Robin Mary, élu avec 22 voix

Ne sont pas élus :

Eliot Durand (7 voix)

Marius Mathelin (19 voix)

La Présidente indique que les membres du CA se réuniront à l'issue de l'AG afin de désigner les membres du Bureau.

5) Élection d'un.e contrôleur.euse des comptes bénévole

La Présidente rappelle que le ou la commissaire aux comptes a pour mission de vérifier que les règles de fonctionnement et de financement sont respectées. Dans le cas de l'association Gciné, la nomination d'un.e commissaire aux comptes professionnel.le n'est pas nécessaire compte tenu du montant de subventions publiques perçues inférieur à 153 000 €.

Il semble par contre souhaitable de désigner un.e contrôleur.euse des finances qui vérifiera annuellement la régularité des comptes (contrôle des factures, cohérence entre comptabilité et adhésions, justificatifs des frais éventuels...).

La présidente demande s'il y a un.e candidat.e dans l'assemblée. Clotilde Sarradin se présente et est élue à l'unanimité, à main levée (29 présents et 8 pouvoirs).

6) Montant des cotisations pour l'exercice 2022-2023

La Présidente propose de maintenir le montant des cotisations actuel à 5€ pour les personnes physiques et à 50€ pour les personnes morales.

Elle rappelle avec subtilité que les dons sont toujours les bienvenus.

7) Vote des résolutions

Résolution n° 1 : L'Assemblée Générale prend acte du rapport moral fait par la Présidente au cours de la séance et approuve celui-ci.

La résolution N°1 est adoptée à l'unanimité (29 présents et 8 pouvoirs).

Résolution N° 2 : L'Assemblée Générale prend acte du bilan et des prévisions d'activités de l'Association Gciné faits au cours de la séance et les approuve.

La résolution N°2 est adoptée à l'unanimité (29 présents et 8 pouvoirs).

Résolution N° 3 : L'Assemblée Générale approuve les comptes 2021-2022 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les prévisions budgétaires du budget 2022-2023.

La résolution N°3 est adoptée à l'unanimité (29 présents et 8 pouvoirs).

Résolution N°4 : L'Assemblée Générale prend acte de l'élection des nouvelles et nouveaux administrateur.ice.s : Johanne Durand, Christine Garnier, Sandra Raulet, Mailys Garnier, Robin Mary et Alexis Jean-Louis.

La résolution N°4 est adoptée à l'unanimité (29 présents et 8 pouvoirs).

Résolution N° 5: Pour l'exercice 2022/2023 le montant des cotisations est conservé à 5 € pour les personnes physiques et 50 € pour les personnes morales.

La résolution N°5 est adoptée à l'unanimité (29 présents et 8 pouvoirs).

Résolution N°6 : Tous pouvoirs sont donnés au porteur ou à la porteuse du procès verbal de la présente Assemblée Générale Ordinaires aux fins d'effectuer les formalités de publication prévues par la loi.



La résolution N°6 est adoptée à l'unanimité (29 présents et 8 pouvoirs).

En conclusion, la Présidente remercie toutes les personnes présentes à cette assemblée générale de l'association Gciné.

La Présidente remercie également les bénévoles dont le travail a permis de faire grandir l'association, ainsi que les membres élu.e.s ce soir pour leur investissement passé, et à venir. Elle remercie également celles et ceux qui ont d'ores et déjà adhéré à Gciné.

Un pot de l'amitié est offert au Bar des artistes à l'issue de cette réunion.

A l'issue de l'Assemblée générale, les membres du CA votent pour élire le bureau ; la constitution du bureau est donc la suivante : Aurélia Bachelet Caton : Présidente / Aline Guyard-Lasne : Vice-Présidente / Sandra Raulet : Vice-Président.e / Johanne Durand : Secrétaire / Valérie André : Trésorière / Christine Garnier : Trésorière adjointe.

| Johanne Durand, Secrétaire | Aurélia Bachelet Caton, Présidente |
|---|--|
|  |  |

